

Vous êtes nouvel habitant sur Trélazé, n'oubliez pas d'effectuer les démarches suivantes :

- ▶ inscription sur la liste des nouveaux arrivants :
accueil de la Mairie 02.41.33.74.74 ou accueil.mairie@mairie-trelaze.fr)
- ▶ inscription sur les listes électorales (avant le 31 décembre) [cliquer ici](#)
- ▶ Changement d'adresse sur la carte nationale d'identité
Etat-civil 02 41 33 74 80 ou etatcivil.formalites@mairie-trelaze.fr
- ▶ inscription dans les écoles
Etat-civil 02 41 33 74 80 ou etatcivil.formalites@mairie-trelaze.fr

Vous bénéficiez également d'une inscription gratuite à la médiathèque pour la 1ère année qui suit l'arrivée à Trélazé
Renseignements accueil de la Mairie 02.41.33.74.74 [cliquer ici](#)

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Lien service propreté – déchets
[cliquer ici](#)

TRANSPORTS EN COMMUN d'ANGERS LOIRE METROPOLE

IRIGO
[cliquer ici](#)

LES MARCHES

[cliquer ici](#)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Annexe en Mairie - ouvert le mardi, mercredi et vendredi : de 8h45 à 12h
02.41.18.10.25

Pour tous renseignements complémentaires, voir le guide de l'habitant ci-dessous ou contacter la mairie 02 41 33 74 74